



SAGE Sioule



ETABLISSEMENT
PUBLIC
LOIRE



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Réunion de la CLE du SAGE Sioule



27 septembre 2019

Ebreuil

- **Adoption de l'ordre du jour**
- **Adoption du précédent compte-rendu**
- **Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau**
- **Programme et budget 2020**
- **Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE**
- **Questionnaire sur le fonctionnement des CLE**
- **Point d'information sur les avis rendus par le Bureau**
- **Questions diverses/ informations**

- **Adoption de l'ordre du jour (délibération 2019-06)**
- **Adoption du précédent compte-rendu**
- **Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau**
- **Programme et budget 2020**
- **Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE**
- **Questionnaire sur le fonctionnement des CLE**
- **Point d'information sur les avis rendus par le Bureau**
- **Questions diverses/ informations (Machefert)**

- Adoption de l'ordre du jour
- **Adoption du précédent compte-rendu (délibération 2019-07)**
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- Programme et budget 2020
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- **Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau (délibération 2019-08)**
- Programme et budget 2020
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

Objectifs

- Construire une **vision partagée AELB, CLE et structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE et du programme de travail de la CLE** (missions de chacun, priorités d'actions, pistes de mutualisation et modalités de suivi)
- Contribuer à la **mise en cohérence des divers dispositifs** présents sur le territoire (articulation SAGE / CT par exemple)
- Servir de **référence** à l'instruction des demandes d'aide financière annuelles et ponctuelles à l'agence de l'eau.
- Favoriser de manière opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE
- Améliorer **l'efficacité des actions** et le dispositif d'intervention de l'agence de l'eau à l'échelle territoriale.
- **Rechercher les mutualisations** possibles (entre structures porteuses de Sage ou de CT sur l'animation thématique, la communication, les études, le suivi des milieux et de la qualité des eaux, le suivi/évaluation des actions...) pour contribuer à cette recherche d'efficacité
-> **si respect des engagements de mutualisation inscrits dans cette feuille de route alors maintien du taux maximal (70%) après 2022 pour le pilotage et l'animation des SAGE**

Modalités d'élaboration et calendrier

- **Mai-juin** : Rédaction d'une version projet (animatrice + EP Loire + Bureau de la CLE)
- **Juillet** : envoi de la version projet à l'Agence de l'Eau
- **Juillet** : reprise de certains éléments selon les souhaits de l'Agence
- **Septembre** : finalisation du projet en réunion AELB, président de la CLE, animatrice SAGE, structure porteuse
- **Septembre** : validation en CLE
- **Octobre** : validation en CS de l'EP Loire
- **Avant fin 2019** : validation par l'Agence de l'Eau

ETAT DES LIEUX DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU SUR LE BASSIN DE LA SIOULE

- Mode de fonctionnement CLE/EP Loire/cellule d'animation
- Structuration des compétences eau/assainissement/GEMAPI
- Outil CT
- Mutualisation déjà mise en place (SAGE/EP Loire, SAGE/CT, SAGE/SAGE)

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CLE

- Enjeux et objectifs du SAGE
- Etat d'avancement de la mise en œuvre du SAGE Sioule
- Actions prioritaires de la CLE

ENGAGEMENT DE MUTUALISATION

- SAGE / EP LOIRE
- SAGE / CT
- SAGE / Autres SAGE

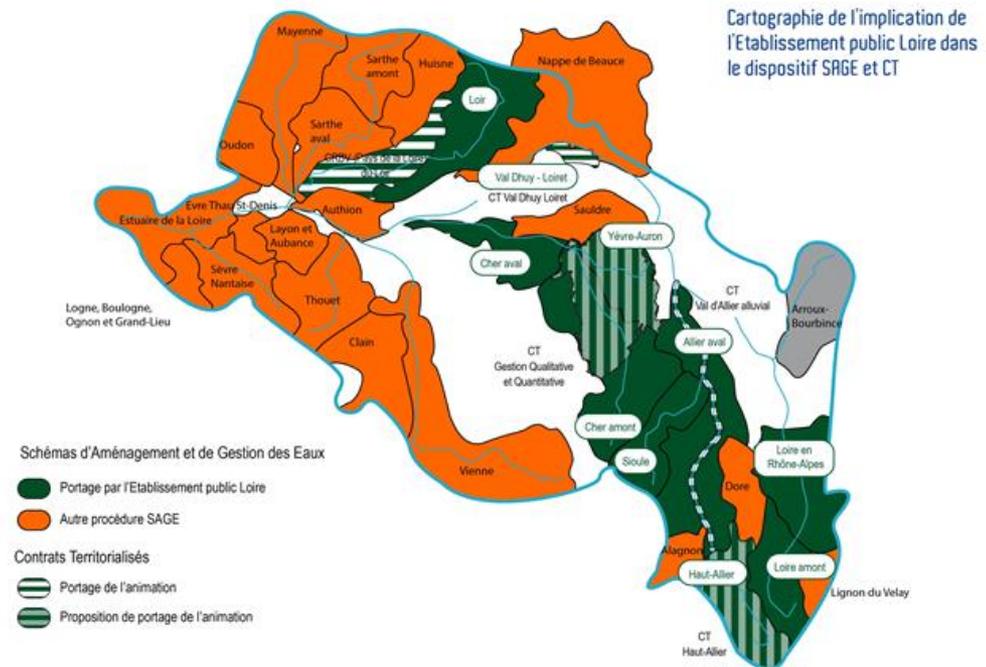
Etat des lieux – CLE

- 56 membres (contre 62 avant)
- Arrêté 2005/2011/2018
- Pascal ESTIER / Pierre A. TERIITEHAU
- Bureau : 16 membres
- 2 commissions techniques
- Commission InterSAGE Sioule/Allier aval



Etat des lieux – EP Loire

- Structure porteuse à partir de 2013
- 4 domaines d'actions principaux :
 - gestion des ressources en eau stratégiques de **Naussac** (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et **Villerest** (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire)
 - évaluation et gestion des **risques d'inondations**
 - **aménagement et gestion des eaux** (10 SAGE, 4 CT et des actions en faveur de la RCE)
 - stimulation de la **recherche**, du **développement** et de l'**innovation**



Etat des lieux – Cellule d’animation

- 4 missions principales :
 - organiser et animer les **réunions de la CLE**, de son bureau et de ses commissions
 - préparer et rédiger les **avis de la CLE** dans le cadre des procédures de consultation administrative
 - assurer le **portage des actions confiées à la structure porteuse** en phase d’élaboration, mise en œuvre et révision (études – produits de sensibilisation et de communication à l’attention de différents publics)
 - **accompagner et suivre les différents maîtres d’ouvrages** d’opérations déclinant le SAGE
- Appui depuis Orléans (SIG, RCE, Communication, administratif, ...)
- Renfort technique sur les zones humides (étude en régie)

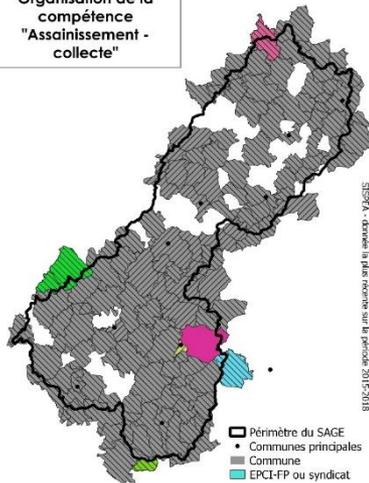
Année	Equivalent temps plein (ETP) valorisé par nature de missions						Nombre total d'ETP valorisés	Montant total des dépenses d'animation
	Animateur	Secrétariat	Appui administratif et financier	SIG	Continuité écologique	Encadrement (renforcement des synergies)		
2017*	1	0,25	0,075	0,118	0,024	0,103	1,60	77 294 €
2018*	0,8	0,25	0,068	0,105	0,021	0,094	1,34	72 106 €
2019**	0,8	0	0,089	0,105	0,074	0,091	1,16	69 918 €

(*) : Informations consolidées

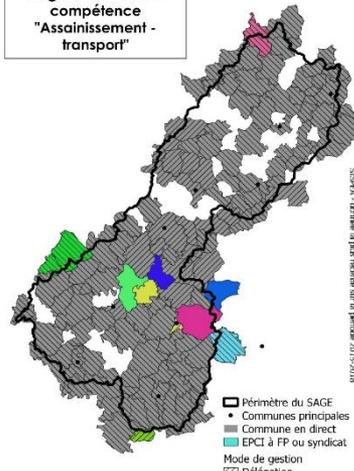
(**) : Eléments prévisionnels

Etat des lieux – Structuration compétence assainissement (AC et ANC)

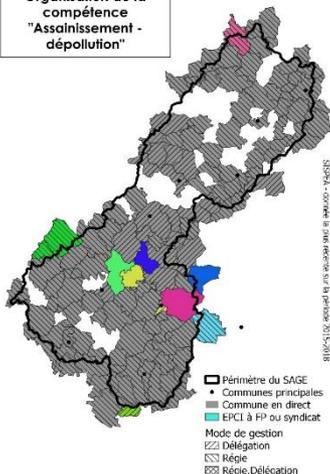
Organisation de la compétence "Assainissement - collecte"



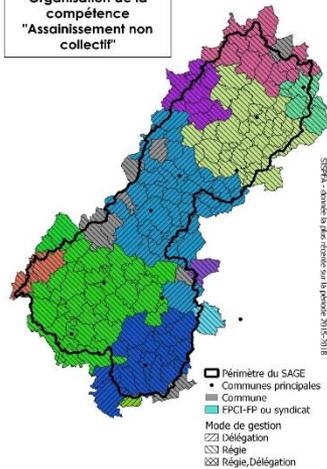
Organisation de la compétence "Assainissement - transport"



Organisation de la compétence "Assainissement - dépollution"



Organisation de la compétence "Assainissement non collectif"

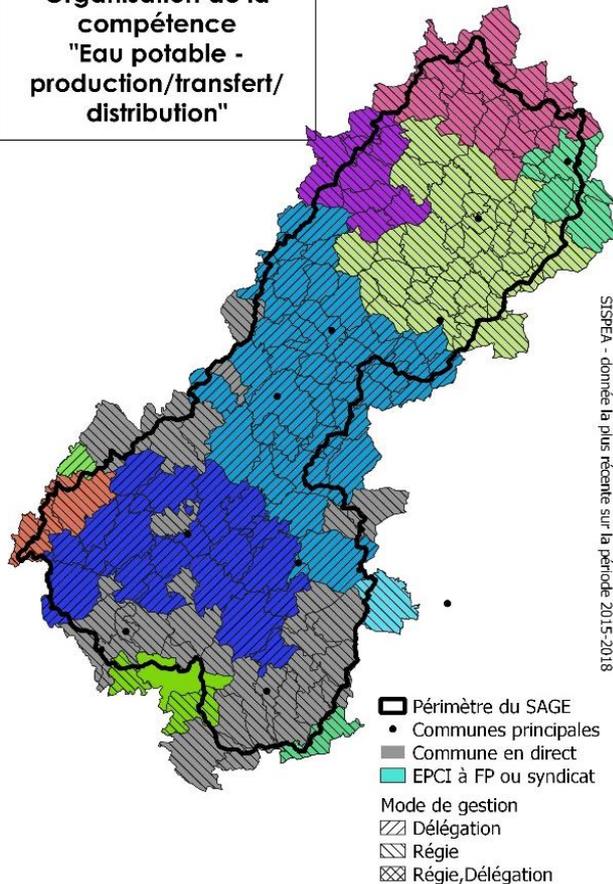


Service	Collecte	Transport	Dépollution
Nombre de gestionnaires	125	124	123
Communes	118	113	112
EPCI-FP	2 (3 communes)	2 (3 communes)	2 (3 communes)
Syndicats	3 (4 communes)	5 (8 communes)	5 (8 communes)
Nombre de communes non renseignées (2015-2018)	35	36	37
Régie	102	97	96
Délégation	23	23	24
Régie/ Délégation	0	3	3

Service	ANC
Nombre de gestionnaires	20
Communes	8
EPCI-FP	4 (50 communes)
Syndicats	8 (71 communes)
Nombre de communes non renseignées (2015-2018)	0

Etat des lieux – Structuration compétence eau potable

Organisation de la compétence
"Eau potable -
production/transfert/
distribution"

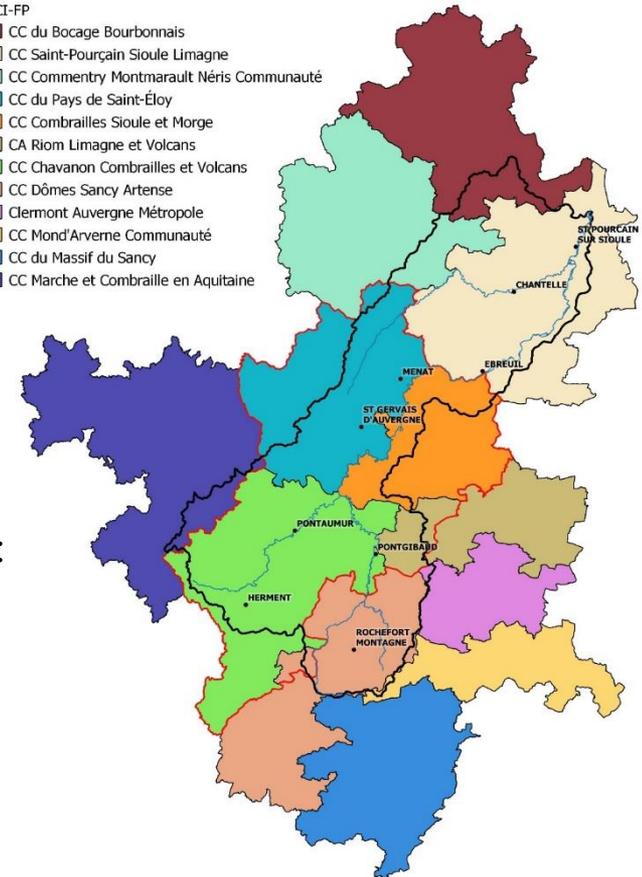


Service	Production	Transfert	Distribution
Nombre de gestionnaires	43	43	43
Communes	31	31	31
EPCI-FP	2 (2 communes)	2 (2 communes)	2 (2 communes)
Syndicats	10 (128 communes)	9 (128 communes)	9 (128 communes)
Nombre de communes non renseignées (2015-2018)	0	0	0
Régie	100	100	100
Délégation	60	60	60
Régie/ Délégation	0	0	0

Etat des lieux – Structuration compétence GEMAPI

- 100% EPCI – FP, aucun syndicat de bassin versant
- Système de conventionnement pour de l'animation :
 - SMAD et 3 Communautés de communes
 - CCPSL et SMAD pour l'animation du CT

- Villes principales
- Cours d'eau principaux
- ▭ Périmètre du SAGE Sioule
- ▭ Territoire du SMADC
- EPCI-FP
- CC du Bocage Bourbonnais
- CC Saint-Pourçain Sioule Limagne
- CC Commeny Montmarault Néris Communauté
- CC du Pays de Saint-Éloy
- CC Combrailles Sioule et Morge
- CA Riom Limagne et Volcans
- CC Chavanon Combrailles et Volcans
- CC Dômes Sancy Artense
- Clermont Auvergne Métropole
- CC Mond'Arverne Communauté
- CC du Massif du Sancy
- CC Marche et Combraille en Aquitaine



Etat des lieux – Contrat territorial Sioule

- Assure la mise en œuvre du SAGE mais 2 points faibles :
 - animation technique insuffisante notamment agricole
 - programmation RCE seulement « annexe »

Etat des lieux – Mutualisation déjà mise en œuvre au sein de l'EP Loire

- **Moyens humains** : 1 ETP pour l'animation + 4,13 ETP pour 10 SAGE + autres services
 - 0,75 ETP de secrétariat à Orléans
 - 0,85 ETP pour la recherche et le suivi des subventions
 - 1 ETP pour le SIG, gestion des bases de données et la cartographie (tableau de bord)
 - 0,83 ETP pour le renforcement des synergies et l'encadrement
 - 0,7 ETP pour la continuité écologique
- **Actions transversales (ex sur BV Sioule):**
 - Acquisition d'un logiciel permettant l'extraction et la valorisation des données de suivi qualité des eaux bancarisées dans OSUR
 - Mise en place d'une base de données mutualisée avec développement de requêtes adaptées à l'analyse des données à différentes échelles
 - Restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique
 - Étude 3P sur le bassin de l'Allier
 - Étude des potentialités offertes par les champs d'expansion de crues du bassin de la Loire et de ses affluents débouchant sur la production d'une cartographie de ZEC potentielles
 - Mise en place d'un tableau de bord et d'un portail commun de cartographie interactive

Etat des lieux – Mutualisation déjà mise en œuvre SAGE/CT Sioule

- Partage des locaux et des moyens matériels
- Partage de moyens humains (secrétariat jusqu'en 2018)
- Communication commune (journal « reflet de la Sioule)
- Participation active aux travaux du SAGE/CT
- Etude avec une dimension opérationnelle (ZH, Tête de bassin)

Programme et priorité de la CLE

ENJEU 5 : PARTAGER ET METTRE EN ŒUVRE LE SAGE			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Organisation et animation des instances de la CLE	D 5.1.2 : Animer et préparer les réunions → En moyenne : 2 CLE, 6 Bureau, 2 commissions techniques, 1 commission InterSAGE)	CLE EP Loire	Annuelle
Animation thématique	D 5.1.1 : Garantir des moyens d'animation suffisants et nécessaire à la mise en œuvre du SAGE et du CT → Renforcer les compétences spécifiques ZH de l'animatrice → Etudier l'opportunité de renforcer les moyens humains sur le bassin (techniciens rivière, technicien agricole)	CLE EP Loire Collectivités locales	2021
Fonctions support (SIG, secrétariat...)	D 5.1.1 : Garantir des moyens d'animation suffisants et nécessaire à la mise en œuvre du SAGE et du CT → Maintenir les fonctions supports mutualisées → Etudier la possibilité de mettre en place localement un appui secrétariat	CLE EP Loire	Annuelle
Communication, sensibilisation	D 5.2.1 : Mettre en œuvre le plan de communication du SAGE → Rapport d'activité, site internet, journée de l'eau/forum des élus, plaquettes thématiques, lettre numérique	CLE EP Loire	Annuelle
Suivi et évaluation des actions	D 5.1.2 : Assurer le suivi, l'évaluation puis la révision du SAGE → Mettre à jour le tableau de bord du SAGE	CLE EP Loire	Annuelle
Révision du SAGE	D 5.1.2 : Assurer le suivi, l'évaluation puis la révision du SAGE → Réfléchir à une éventuelle mise à jour/révision du SAGE et envisager la mise à jour de l'état des lieux	CLE EP Loire	A partir de 2022

ENJEU 1 : AGIR SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU ET LES ZONES HUMIDES

Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Etudes	<p>Objectif restauration de la continuité écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Etude de l'impact cumulé des ouvrages <p>D 1.2.1 : Diagnostiquer, contrôler et mettre en conformité les plans d'eau sur les secteurs les plus sensibles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Inventorier et diagnostiquer les plans d'eau sur le bassin de la Bouble <p>D 1.4.1 : Connaissance et préservation des zones humides</p> <ul style="list-style-type: none"> → Finaliser les inventaires terrains des zones humides sur le bassin de la Sioule (86 communes) 	<p>CLE EP Loire</p> <p>EP Loire</p>	<p>2020</p> <p>2022</p>
Travaux	<p>D 1.2.1 : Diagnostiquer, contrôler et mettre en conformité les plans d'eau sur les secteurs les plus sensibles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer un volet spécifique dans le futur contrat territorial <p>D 1.3.1 : Mettre en place des programmes opérationnels de restauration des cours d'eau (cf. item spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Elaborer rapidement un second programme de travaux <p>D 1.4.4 Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides, et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer un volet spécifique dans le futur contrat territorial 	<p>Structure porteuse du CT Collectivités</p>	<p>2021</p>
Concertation, animation	<p>D 1.3.5 Mieux gérer et organiser les activités récréatives aux abords des cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre les échanges et revoir la charte de partage de la rivière (pêche, canoë, ...) 	<p>CLE</p>	<p>2021</p>
Sensibilisation, communication	<p>D 1.4.3 Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagner les collectivités 	<p>CLE</p>	<p>Annuelle</p>

Programme et priorité de la CLE

ENJEU 2 : PRESERVER, AMELIORER ET SECURISER LA QUALITE DES EAUX			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Concertation, animation	D 2.1.3 Mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des retenues de Fades-Besserve et de Queuille → Initier les échanges avec EDF	CLE	2020
Etude	D 2.1.3 Mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des retenues de Fades-Besserve et de Queuille → Programmer les études jugées nécessaires	CLE EDF	Non définie

ENJEU 3 : PRESERVER ET AMELIORER LA QUANTITE DES EAUX			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Etude / Suivi	D 3.1.1 : Mettre en œuvre une gestion volumétrique à l'échelle de la Chaîne des Puys → Suivre le projet de recherche CAPRICE porté par l'Université Clermont Auvergne et participer à son appropriation par les acteurs locaux (communication, sensibilisation)	Commission InterSAGE	2018-2021
Concertation, animation	D 3.1.1 : Mettre en œuvre une gestion volumétrique à l'échelle de la Chaîne des Puys → Rédiger le schéma de gestion de partage des eaux	Commission InterSAGE	2022-2024
	D 3.1.2 : Engager une réflexion sur le suivi quantitatif sur la Bouble → Analyser de la qualité de la station de suivi hydrologique → Etudier l'intérêt d'une étude quantitative	CLE EP Loire Etat	2020-2021

Programme et priorité de la CLE

SUIVI DES POLITIQUES TERRITORIALES ET DES DÉMARCHES EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES ET/OU L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAGE / CONTRAT TERRITORIAUX / SCOT, PLU, CC, ...)			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Révision du SDAGE et de son programme de mesure	<ul style="list-style-type: none"> → Appuis technique (concertation sur l'état des lieux, projet de SDAGE, PdM) → Réponse aux consultations du Comité de Bassin (avis sur les questions importantes, projet de SDAGE et PdM) 	CLE EP Loire	2019-2020
Avis sur les procédures réglementaires : autorisation eau...	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation en continu (en moyenne 15 dossiers d'autorisation par an) 	CLE EP Loire	Annuelle
Participation à l'émergence et à l'élaboration des CT en projet	<p>D 5.1.1 : Impulser une dynamique locale, planifier, coordonner les programmes opérationnels sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> → Participer à l'élaboration du CT Sioule 2 et Andelot (Membre du COPIL) 	CLE EP Loire	2020-2021
Préparation le cas échéant d'avis sur les projets et sur les bilans à 3 ans (fin de CT)	<ul style="list-style-type: none"> → Participer et suivre l'étude bilan du CT Sioule 1 → Emettre un avis sur le futur projet de CT Sioule 2 et Andelot au regard des objectifs et orientations du SAGE 	CLE EP Loire	Tous les 3 ans à partir de 2022
Avis sur les CT : avancement / engagement / gouvernance	<p>D 5.1.2 : Impulser une dynamique locale, planifier, coordonner les programmes opérationnels sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> → Présenter à la CLE les réalisations du CT 	CLE EP Loire	Annuelle

Programme et priorité de la CLE

SUIVI DES POLITIQUES TERRITORIALES ET DES DÉMARCHES EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES ET/OU L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAGE / CONTRAT TERRITORIAUX / SCOT, PLU, CC, ...)			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Principales orientations du SAGE à faire valoir dans les CT	<p>Préserver et restaurer la continuité écologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 1.1.2 : Prendre en compte les priorités d'interventions définies par le SAGE → D 1.1.3 : Définir un programme opérationnel de restauration → D 1.1.4 : Accompagnez les microcentraliers dans la définition et la mise en place de dispositifs de franchissement piscicole <p>Limiter l'impact des plans d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 1.2.1 : Participer la réalisation des diagnostics plans d'eau → D 1.2.2 : Participer à la définition et diffusion d'outil de sensibilisation <p>Préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 1.3.1 : Mettre en œuvre des programmes opérationnel de restauration de la morphologie des cours d'eau → D 1.3.2 : Prendre en compte les objectifs de gestion spécifiques aux têtes de bassin → D 1.3.3 : Mettre en place des sites expérimentaux d'éradication des espèces envahissantes <p>Améliorer la connaissance et la préservation des zones humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 1.4.1 : Accompagner les collectivités et les porteurs de projets sur la prise en compte des zones humides → D 1.4.4 : Définir un programme de restauration, de valorisation et de sensibilisation sur des zones humides 	Structure porteuse du CT en lien avec les maîtres d'ouvrage	2020-2021 pour un CT dès 2022

Programme et priorité de la CLE

SUIVI DES POLITIQUES TERRITORIALES ET DES DÉMARCHES EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES ET/OU L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAGE / CONTRAT TERRITORIAUX / SCOT, PLU, CC, ...)			
Item	Programme de la CLE	Acteurs	Echéance
Principales orientations du SAGE à faire valoir dans les CT	<p>Réduire les pollutions en nitrates et pesticides :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 2.2.1 : Réaliser des diagnostics d'exploitation agricole et sensibiliser les exploitants. Assurer un accompagnement technique sur la durée → D 2.2.2 : Réaliser une enquête sur l'usage non agricole de pesticide → D 2.2.3 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de plans de désherbage et/ou l'engagement dans une charte « zéro phyto » <p>Réduire les pollutions en phosphore :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D 2.3.4 : Accompagner les collectivités pour la mise aux normes des réseaux et stations d'assainissement → D 2.3.5 : Mettre en place une animation agricole sur l'amont des Fades → D 2.3.6 : Accompagner les éleveurs dans la gestion de leurs effluents et la divagation du bétail 	Structure porteuse du CT en lien avec les maîtres d'ouvrage	2020-2021 pour un CT dès 2022

Engagement de mutualisation – SAGE EP Loire

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
ANIMATION PRINCIPALE	Pérenniser l'animation dédiée au SAGE Sioule	x		Engager une réflexion inter-SAGE afin notamment de trouver une solution financière	Financement	Echanges inter-SAGE et financeurs
	Renforcer les synergies inter-SAGE en renforçant les échanges entre Présidents, animateurs et délégués de l'EP Loire	x	x	Conférence annuelle des Présidents et délégués de l'EP Loire Réunion du réseau interne « animateurs SAGE » Travail préparatoire commun dans le cadre de la révision du SDAGE, révision du 11 ^{ème} programme, élaboration du 12 ^{ème} programme	-	Nombre de réunions
ANIMATION THÉMATIQUE	Maintenir voire renforcer les ETP techniques mutualisés (changement climatique, continuité écologique, qualité des eaux, ...)	x		Trouver une solution pérenne d'autofinancement	Eligibilité aux co-financements notamment de l'Agence de l'eau	Nombre d'agents mutualisés
	Poursuivre la montée en compétence du réseau d'animateurs SAGE	x		Formation et participation aux colloques selon les spécialités techniques attribuées	Turn-over dans les effectifs Temps à consacrer à la spécialité	Nombre de formations et journées suivies

Engagement de mutualisation – SAGE EP Loire

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
FONCTIONS SUPPORTS	Maintenir voire renforcer les ETP supports mutualisés (secrétariat administratif et financier, géomatique, communication, ...)	x		Trouver une solution pérenne d'autofinancement	Eligibilité aux co-financements notamment de l'Agence de l'eau	Nombre d'agents mutualisés
COMMUNICATION SENSIBILISATION	Réaliser un film/clip vidéo sur les ressources en eau de la Chaîne des Puy en partenariat avec la CLE du SAGE Allier aval (en lien avec le projet de recherche CAPRICE)	x		Prestation externalisée	Financement	Nombre de vues
	Développer des outils communs (site web, biblio'com, vidéo, exposition itinérante, plaquette, ...)	x		Identifier les thématiques communes Disposer de la fonction support communication	Eligibilité aux co-financements notamment de l'Agence de l'eau	Nombre de produits créés et diffusés
	Réaliser un film/clip vidéo sur le changement climatique en synergie avec les SAGE portés par l'EP Loire	x		Prestation externalisée	Financement	Nombre de vues
	Journée de sensibilisation sur le changement climatique		x	Moyens logistiques et intervenants notamment extérieurs	Financement	Nombre de journée

Engagement de mutualisation – SAGE EP Loire

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
ETUDES	Rédaction du schéma de gestion volumétrique de la Chaîne des Puy par la Commission InterSAGE Sioule et Allier aval		x	Concertation et prestation externalisée (Tranche conditionnelle étude HMUC Allier)	Finalisation du projet CAPRICE et mise à disposition des résultats	Nombre de réunion Transcription dans les règlements des SAGE
	Accompagnez la réalisation des inventaires zones humides, sensibiliser/former les acteurs pour leur prise en compte dans les projets à l'échelle du territoire Auvergnat	x	x	Recrutement d'un ETP mutualiser « zones humides » entre les SAGE Sioule et Allier aval	Financement (étude ZH du SAGE Allier aval)	Rapport d'activité
SUIVI ÉVALUATION	Poursuivre la mise en place de la cartographie interactive permettant de valoriser les données	x		Disposer de la fonction support géomatique	Bancarisation des données	Nombre de cartes mises en ligne
	Mettre à disposition un tableau de bord actualisé à une fréquence régulière sur la base d'indicateurs communs	x		Disposer des fonctions supports géomatique et communication	Bancarisation des données Temps à consacrer	Diffusion du Tableau de bord

FEUILLE DE ROUTE DE LA CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Engagement de mutualisation – SAGE / CT Sioule

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
ANIMATION THEMATIQUE	Apporter un appui aux études de restauration de la continuité écologique	x	x	Animation thématique « continuité écologique »	Capacité à mobiliser l'animation thématique Volonté des porteurs de projets	Nombre d'études suivies
FONCTIONS SUPPORTS	Mutualiser le recueil et l'analyse de données géographiques	x	x	Fonction support géomatique	Eligibilité aux co-financements notamment de l'Agence de l'eau Volonté des porteurs de projets	Nombre d'agents mutualisés

Engagement de mutualisation – SAGE / CT Sioule

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
COMMUNICATION	Valoriser les données produites dans le cadre du programme contractuel au sein de la cartographie interactive existante (restauration de la continuité, restauration des berges, ...)	X	x	Fonctions supports (géomatique)	Bancarisation des données Eligibilité des financeurs	Nombre de cartes mise en ligne
	Créer des outils communs de communication – Relayer les informations		x	Identifier les thématiques communes Publication d'article sur le site internet et dans la lettre numérique	Mettre en place un 2eme CT Sioule Volonté des porteurs de projets	Nombre de produits créés et diffusés
ETUDES	Etudier la possibilité de mettre en place un réseau de suivi de la qualité des eaux complémentaires en concertation avec les départements et les fédérations de pêche		x	Identifier les secteurs pertinents Définir la nature des besoins Prestation externalisée	Financement Maîtrise d'ouvrage	Réflexion initiée
	Etudier l'impact cumulé des plans d'eau et définition de sites pilotes de restauration	x		Prestation externalisé ou stage	Financement Maîtrise d'ouvrage	Rapport d'étude

FEUILLE DE ROUTE DE LA CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Engagement de mutualisation – SAGE / SAGE

AXE	OBJECTIF	2019 2021	2022 2024	MOYENS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF	FREINS POTENTIELS	MOYENS D'ÉVALUATION
ANIMATION PRINCIPALE	Renforcer les synergies inter-SAGE en renforçant les échanges entre Présidents et animateurs du bassin Allier - Loire amont	x	x	Travail préparatoire commun dans le cadre de la révision du SDAGE, révision du 11 ^{ème} programme, élaboration du 12 ^{ème} programme	Accord des structures porteuses (EP Loire PNR Livradois Forez SIGAL SICALA 43)	Nombre de réunions
COMMUNICATION	Améliorer la lisibilité des territoires des SAGE et des enjeux locaux par les différents acteurs du bassin Allier – Loire amont	x		Elaborer des cartographies communes sur la structuration de la gestion de l'eau et les enjeux sur le territoire Allier Loire amont : limite administrative/SAGE/EPCI/CT	Moyen humain Accord des structures porteuses (EP Loire PNR Livradois Forez SIGAL SICALA 43)	Mise en ligne et diffusion des cartographie

Bilan financier

INTITULE	TERRITOIRE	MONTANT PREVISIONNEL	ANNEE D'ENGAGEMENT
Etude zones humides	Sioule	180 000 €	2019
Film sur le changement climatique	SAGE EP Loire	3 500 €	2019
Diagnostic des plans d'eau et impact sur la ressource et les milieux	Sioule	60 000€ (à consolider)	2020
Film chaine des puys	Chaine de Puys (Sioule, Allier aval)	3 000 € (10 000 € au total)	2020
Modification / révision du SAGE	Sioule	100 000 €	2021
Rédaction du schéma de gestion volumétrique (tranche optionnelle étude HMUC Allier)	Chaine de Puys (Sioule, Allier aval)	48 000 €	2022
TOTAL		394 500 €	

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- **Programme et budget 2020 (délibération 2019-09)**
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

Enjeu milieux aquatiques

- D 1.1.2 : poursuivre l'aménagement/suppression des ouvrages notamment sur les axes Sioule, Sioulet et Miouze
- D 1.1.3 : poursuivre les diagnostics des ouvrages sur les secteurs en priorité 2, finaliser les inventaires
- **D 1.2.1 : lancer l'étude « plans d'eau » : inventaire, caractérisation, analyse des impacts, proposition de site test (CCTP à automne 2019)**
- **D 1.2.2 : informer sur les bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des plans d'eau (bv Bouble, Cigogne, Douzenan, Gaduet, en fonction de l'avancement de l'étude)**
- D 1.3.1 : Participer à l'étude bilan du contrat territorial Sioule et à l'élaboration du prochain programme d'actions
- D 1.3.5 : poursuivre les discussions sur la pratique du canoë (aménagement / sensibilisation, prochaine réunion le 17/10, prévoir une autre réunion au printemps)
- **D 1.4.1 : D 1.4.1 : poursuivre des inventaires zones humides sur le reste du bassin (partie aval)**
- D 1.4.3 : suivre la réalisation des PLU et des SCOT

Enjeu qualité des eaux

- **D 2.1.3 : poursuivre les discussions avec EDF sur la gestion des sédiments des retenues de Fades et de Queuille (1er COPIL à caler en novembre/décembre)**

Enjeu quantité des eaux

- D 3.1.1 : suivre le projet de recherche CAPRICE
- **D 3.1.2 : poursuivre les réflexions sur le suivi quantitatif de la Bouble, intérêt d'un nouveau point nodal (1er réunion du 12/09 reportée, date à caler novembre/décembre)**
- D 3.2.2 : établir un bilan des rendements des réseaux AEP notamment sur les secteurs alimentés par la chaine des Puys (attente des besoins des équipes de chercheurs, relance effectuée)

Enjeu gouvernance

- D 5.1.1 : suivre la mise en œuvre de la GEMAPI
- **D 5.2.1 : mettre en œuvre le plan de communication (forum de l'eau, lettre numérique, guide ZH, mise à jour du site internet, film chaîne des puys, sensibilisation sur le changement climatique)**

Budget

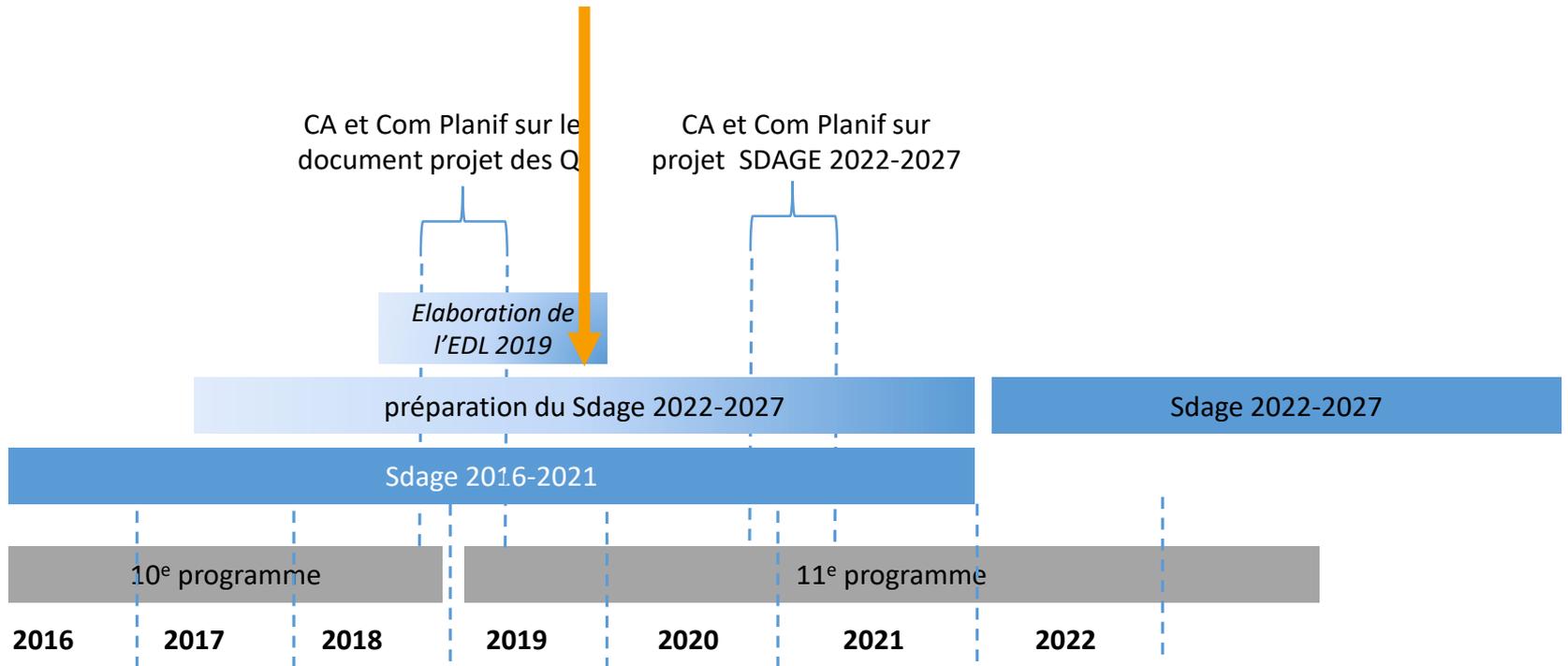
- Animation + fonctionnement : 83 000 €
- Communication : 9 600 €
- Etude ZH : 62 000 € (1ETP, 2 stagiaires, frais de fonctionnement et matériel)
- Etude plan d'eau : 60 000 € TTC

› Délibération n°2019-9

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- Programme et budget 2020
- **Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE (délibération 2019-10)**
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

DEBAT EN VUE DE LA RÉVISION DU PROGRAMME DE MESURES DU SDAGE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019



DEBAT EN VUE DE LA RÉVISION DU PROGRAMME DE MESURES DU SDAGE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Contexte et objectifs

- CLE associées tardivement lors des cycles précédents (avis sur le projet final)
- CLE de plus en plus sollicitées pour la mise en œuvre du SDAGE et l'atteinte du bon état

Outils disponibles

- Connaissance du territoire
- Etat des lieux 2017 provisoire
- Programme de mesures actuel et son bilan à mi-parcours

Volonté du comité de bassin d'associer les CLE en amont de la concertation technique

Débat pour identifier globalement à l'échelle du BV Sioule :

- Les grand enjeux
- Les types d'actions prioritaire
- Les difficultés rencontrées

DEBAT EN VUE DE LA RÉVISION DU PROGRAMME DE MESURES DU SDAGE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Pistes de débats - enjeux

- Y a-t-il de nouveaux enjeux à prendre en compte sur le territoire ?
- Faut-il revoir le niveau d'importance des enjeux ?

Pistes de débats - actions

- Les connaissances sont-elles suffisantes ?
- Qu'elles sont les priorités à traiter ?

Pistes de débats - difficultés

- Les moyens sont-ils à la hauteur des enjeux ?
- La structuration est-elle efficace ?

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- Programme et budget 2020
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- **Questionnaire sur le fonctionnement des CLE (délibération 2019-10)**
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Contexte et objectifs

- Séminaire national « SAGE et adaptation au changement climatique »
- Groupe de travail national sur les SAGE
- Assise eau

Nombreuses réflexions pour améliorer le fonctionnement des CLE et asseoir leur rôle stratégique

Nécessité de rapprocher les acteurs de l'eau et de l'aménagement

Modalité de réponse

- 1 seule réponse par CLE
- Réponses précises et illustrées pour identifier les décalages entre la réglementation / besoin de terrain

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

REGLES DE FONCTIONNEMENT

- Anonymisation du collège des élus
- Durée du mandat des membres de la CLE
- Renouvellement des membres de la CLE

COMPOSITION DE LA CLE

- Collège des élus
- Collège des usagers
- Représentation des acteurs de l'aménagement
- Ouverture de la CLE à la participation des citoyens

APPUI A LA CLE

- Accompagnement technique (formation, ...)
- Accompagnement financier
- Mise à disposition d'outils et de ressources numériques

ROLE ET ASSISE DE LA CLE

- Assise de la CLE
- Personnalité publique associée
- Consultation de la CLE
- Articulation CLE/Structure porteuse
- Articulation CLE/structure GEMAPI
- Dynamisme de la CLE

60aine de questions déjà discutées en bureau (12/09)

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Règle de fonctionnement

- **Anonymisation du collège des élus** : désignation nominative selon le CE, interlocuteur bien identifié et stable, vigilant au choix (intérêt, disponibilité)
- **Durée du mandat** : 6 ans plutôt optimale, stabilité mais nécessité de souplesse dans le cadre de renouvellement (absentéisme, nouvelle structure, suppression d'un siège, ...)
- **Renouvellement des membres** : assez fluide, seulement un retard de quelques semaines lié à la désignation des représentants des EPCI/Syndicat, nécessité de permettre un fonctionnement en mode « dégradé »

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Composition de la CLE

- **Collège des élus** : favorable pour qu'un % de représentant des EPCI soit fixé, ne plus faire appel à l'AMF pour les désignations mais directement aux EPCI
- **Collège des usagers** : sub-division usagers économique/non économique pratiquée comme le prévoir le CE, représentative des acteurs locaux
- **Représentation des acteurs de l'aménagement du territoire** : actuellement insuffisamment représenté à la CLE, nécessité de les associer à minima (risque absentéisme important si siège à la CLE)
- **Ouverture de la CLE à la participation citoyenne** : très peu appliquée actuellement (commission technique ouverte), nécessité d'associer le public à chaque étape importante (état des lieux, diagnostic, stratégie, PAGD, règlement) et pas uniquement lors de l'enquête publique, maintenir un rôle externe (pas de vote) pour garantir l'intérêt collectif ou général des décisions

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Rôle de la CLE

- **Assise locale** : encore un manque de légitimité (document d'urbanisme, information sur les projets), plusieurs leviers d'action possibles (communiquer, répondre aux sollicitations, mener des actions/études, ...)
- **Personnalité publique associée (PPA)** : volonté forte d'être désigné PPA notamment pour être associé à l'élaboration des document d'urbanisme
- **Consultation de la CLE** : délais de 45 jours généralement suffisant, règles de fonctionnement adaptées pour simplifier la formulation des avis (délégation au bureau, consultation par mail, ...), mode de fonctionnement souple et performant (100% d'avis sollicité), parfois autosaisine (ICPE)
- **Articulation CLE/structure porteuse** : distinction entre les missions CLE/EP Loire plutôt claire, collaboration quotidienne correcte satisfaisante (animation locale, vision globale de bassin, synergie inter SAGE)
- **Articulation CLE/structure GEMAPI** : absence de position de la CLE sur un mode de fonctionnement/structuration
- **Dynamisme de la CLE** : perte de dynamisme entre l'élaboration et la mise en œuvre inévitable car le mode de fonctionnement et les missions différent, maintien du dynamisme via les études et le suivi du CT, communication

QUESTIONNAIRE DU MINISTÈRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

Appuis de la CLE

- **Accompagnement technique** : offre de formation suffisante mais à développer lors des renouvellements de la CLE
- **Accompagnement financier** : accompagnement de l'Etat et organisme de l'eau insuffisant, nécessité de redonner le pouvoir d'agir aux AE (eau paye l'eau et uniquement l'eau)
- **Mise à disposition d'outils et ressources numériques** : faible utilisation des outils disponible (gest'eau, webconférence, ...) car réseau d'animateurs SAGE
- **Articulation CLE/structure porteuse** : distinction entre les missions CLE/EP Loire plutôt claire, collaboration quotidienne correcte satisfaisante (animation locale, vision globale de bassin, synergie inter SAGE)
- **Articulation CLE/structure GEMAPI** : absence de position de la CLE sur un mode de fonctionnement/structuration
- **Dynamisme de la CLE** : perte de dynamisme entre l'élaboration et la mise en œuvre inévitable car le mode de fonctionnement et les missions diffèrent, maintien du dynamisme via les études et le suivi du CT, communication

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- Programme et budget 2020
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- **Point d'information sur les avis rendus par le Bureau**
- Questions diverses/ informations

AVIS DU BUREAU DE LA CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

DOSSIER	PETITIONNAIRE	AVIS	SUIVI
Projet d'installation de CHIMIREC – ZAC de Queuille (63)	Autosaisie	<p>Pas d'avis formulé mais des inquiétudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Considèrent que l'état initial est lacunaire et daté. Il manque de précision sur la qualité des eaux superficielles (analyses biologiques, physico-chimiques, micropolluants, ...), sur la nature des terrains (présence de zones humides directement sur l'emprise du projet). - S'inquiètent du risque de pollution et de dégradation des milieux aquatiques sensibles situés en têtes de bassin et demandent une meilleure gestion des effluents de lavages ainsi qu'une autosurveillance renforcée notamment avec des contrôles beaucoup plus réguliers (analyses des eaux de lavage, analyses des eaux superficielles, ...) S'inquiètent du manque de visibilité sur l'extension d'ores et déjà envisagée et de l'activité future (prétraitement ou site de traitement ?). 	En cours
Régularisation des plans d'eau de vatanges à Condat-en-Combrailles	M. SAPIN et MICHALON	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décaler le nouveau lit pour laisser un espace suffisant à proximité de la digue. - Allonger la durée de vidange à 1,5 mois. - Etre vigilant sur la gestion des espèces piscicoles. - S'assurer de la bonne exécution des travaux pour garantir la fonctionnalité du nouveau cours d'eau créé et la durabilité des aménagements. 	Autorisation de vidange accordée

AVIS DU BUREAU DE LA CLE

Réunion de la CLE du SAGE Sioule – 27 septembre 2019

DOSSIER	PETITIONNAIRE	AVIS	SUIVI
Remise en eau d'un ancien plan d'eau à Servant	/	Défavorable	Pris en compte
Renouvellement d'autorisation du plan d'eau Mayet à St-Gervais-d'Auvergne	M. SAURET	Réservé : <ul style="list-style-type: none"> - Revoir la configuration de la prise d'eau et son calage pour respecter le débit réservé - Vérifier l'intérêt piscicole du ruisseau en amont du plan d'eau - Limiter le prélèvement maximal sur le cours d'eau à 13 L/s, correspondant au strict volume nécessaire pour les besoins de la vie piscicole dans le plan d'eau - Abaisser le débit de vidange à 8 L/s pour limiter l'impact sur la qualité des eaux en aval 	En cours...
Construction de l'A79 – mise en 2*2 voie de la RCEA	Société Eiffage Concessions	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion et surtout le traitement des hydrocarbures et des métaux lourds pour chaque bassin. - Définir rapidement des mesures de compensation pérenne sur la durée de vie de l'aménagement et non sur la durée de la concession autoroutière, notamment pour les zones humides. - Utiliser des techniques alternatives à l'usage de buses pour le franchissement des ruisseaux et les dimensionner de sorte que la continuité écologique, et pas seulement hydrologique, soit respectée (lit naturel, absence de chute, vitesse d'écoulement favorable). 	En cours...

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Feuille de route de la CLE / EP Loire / Agence de l'eau
- Programme et budget 2020
- Association des CLE à la mise à jour du programme de mesures du SDAGE
- Questionnaire sur le fonctionnement des CLE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- **Questions diverses/ informations**

UFC Que choisir : Les mâcheferts utilisés pour la construction de la plateforme bois à Queuille ont-ils été recouvert ?

